

## DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

## Le Président de la communauté de communes de Lacq

**Vu** la délibération du 22 mai 2014 reçue en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques le 4 février par laquelle le Conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez l'a chargé, par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, dans les limites des compétences de la communauté de communes,

Vu l'arrêté du Président en date du 24 avril 2014 portant délégation d'une partie de ses attributions,

Vu le Code des marchés publics et en particulier ses articles 26 et 28,

Considérant la mise en concurrence organisée suivant avis de marché adressé le 9 juillet 2014 et publié au BOAMP et sur le profil acheteur <u>www.eadministration64.fr</u>, pour la procédure adaptée pour les **travaux d'aménagement de la place François Mitterrand – lot n°6 : ascenseur**,

**Considérant** les offres enregistrées et les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement particulier de la consultation,

Considérant le rapport d'analyse des offres établi le 30 octobre 2014

## DECIDE

Article 1: Le marché ordinaire à prix unitaires relatif aux travaux d'aménagement de la place François Mitterrand – lot n°6: ascenseur est attribué à ORONA (64121 Serres-Castet) dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant de 54 000 € HT (variante).

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget.

**Article 3 :** Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire.

Fait à Mourenx, le 30 octobre 2014

Le Président, Par délégation, Le vice-président,

JES

Henri POUSTIS

## Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DPCCLO-2014-326
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	1.1 - Marchés publics
Objet de l'acte	Attribution marché relatif aux travaux d'aménagement de la place François Mitterrand - lot 6 : ascenseur
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141030-DPCCLO-2014-326-DE
Date de transmission de l'acte	04/11/2014
Date de réception de l'accuse de réception	04/11/2014